

OSONS LE RETOUR DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Rapport déposé par M. Jean-Pierre SUEUR au nom de la délégation à la prospective du Sénat
juin 2023

Au-delà de la ville, le Rapport réalisé au nom de la délégation à la prospective s'intéresse à **toutes les problématiques territoriales** : la montagne, la campagne et la forêt, l'outre-mer, le littoral confronté au recul du trait de côte...

Il avance 50 propositions pour changer de regard sur l'occupation de l'espace à horizon des 30, 40 ou 50 prochaines années, avec, comme grande différence par rapport à la planification des années 1960, la **prise en compte de plus en plus impérieuse de l'enjeu environnemental** : lutte contre l'artificialisation des sols, verdissement des villes (notamment par des plans de désimperméabilisation et de déminéralisation des sols), transformation des modes de déplacement... "Les grands projets sont remis en cause dans leur essence même : contraindre la nature est vu comme forcément inacceptable", souligne le rapport.

« Beaucoup de choses aujourd'hui sont dans les tuyaux sans pour autant former une véritable politique d'aménagement du territoire.

Celle-ci doit aujourd'hui passer par une "contractualisation entre l'État et les différents niveaux de collectivités territoriales", soutient le sénateur.

50 PROPOSITIONS DU RAPPORT regroupées sous 11 chapitres :

- A- Utiliser l'espace de manière plus économe
- B- Repenser nos villes
- C- Verdir nos villes
- D- Traiter enfin la question de nos entrées de ville
- E- Lutter contre les ghettos urbains
- F- Soutenir les petites villes et les espaces ruraux
- G- Accroître la solidarité territoriale
- H- Permettre la mobilité de tous
- I- Répondre à l'impératif environnemental
- J- Organiser le territoire
- K- Moderniser la gouvernance des territoires

Pour lire ou télécharger le rapport suivre le lien : <https://www.senat.fr/rap/r22-813/r22-8131.pdf>